

# L'ANIMAL DOMESTIQUE ET LE DROIT – LE CAS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

## Approche sociale : questions juridiques

Le regard du juriste sur la condition des animaux domestiques

**7h30 – 8h00 Café de bienvenue et émargement**

08h00 - 08h45

### Accueil des participants et propos introductifs

**Maite MAI**, Modératrice générale du colloque

**Jean Paul PASTOREL**, Président de l'Université de la Polynésie française (UPF)

**Gwenola JOLY-COZ**, Première présidente de la Cour d'appel de Papeete

**Frédéric BENET-CHAMBELLAN**, Procureur général près la Cour d'appel de Papeete

*Présentation des enjeux et objectifs du colloque*

**Laure BELANGER**, Sandrine CHAILLE DE NERE et **Amanda DUBUIS**, Direction scientifique du colloque

### Session 1 - Le droit face à la représentation de l'animal

*De la recevabilité de l'argument de la tradition ou de l'état de nécessité pour justifier de l'abattage de chiens à la validité de la saisie des chiens de personnes sans domicile fixe et à la licéité de la clause des baux sociaux interdisant de détenir un animal, en passant par le chien d'assistance judiciaire aux victimes et la médiation animale pour les délinquants : examen de questions juridiques autour de la signification de l'animal en Polynésie française*

08h45 - 10h05

### **L'utilité de l'animal**

*Des origines de l'introduction des animaux domestiques en Polynésie française à l'actualité du chien d'assistance judiciaire*

**Frédéric TORRENTE**, Chercheur en anthropologie à la Maison des sciences de l'homme du Pacifique (MSPH)

*L'animal en milieu carcéral, médiateur thérapeutique et vecteur de réinsertion*

**Philippe FOURNIER**, Directeur fonctionnel du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Polynésie française et **Vainui SIMON**, Psycho-criminologue au SPIP de Polynésie française

*Lien affectif, pratiques et tradition*

**Arielle MOREAU**, Avocate en droit des animaux au Barreau de La Rochelle

10h05 - 10h35

### **Questions et pause**

10h35 - 11h45

### **La vulnérabilité du détenteur**

*Le rôle social des associations de protection animale : quels moyens ?*

**Carole COUTURIER**, Présidente de l'Alliance pour le respect et la protection des animaux de Polynésie (ARPAP)

*La détention d'animaux par les personnes sans domicile fixe*

**Annick ALLAIN-SACAULT**, Avocate au Barreau de Papeete

*Le traitement judiciaire de la maltraitance non intentionnelle*

**Joëlle CASANOVA**, Coordonnatrice de formation continue au pôle économique, social et environnemental, Ecole nationale de la magistrature (ENM) - *en visio*

**Agnès BORIE**, Collaboratrice du sénateur Arnaud BAZIN

**Loïc DOMBREVAL**, Président du Conseil national de la protection animale (CNPA)

11h45 - 13h10      **Questions et cocktail déjeunatoire**

**Session 2 - Le droit pour la résolution des problématiques**

*De la complexité de la répartition des compétences Etat/Pays à la multiplicité des litiges : mise en avant des problématiques sociétales autour des animaux domestiques et de l'importance du droit et de ses acteurs pour les résoudre*

**Présentation générale** : **Amanda DUBUIS**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de la Polynésie française (UPF)

13h10 - 14h10      **Les acteurs et les compétences**

*L'animal en Polynésie française, un ordre juridique peu intelligible*

**Raimana LALLEMAND-MOE**, Chercheur associé au Laboratoire Gouvernance et développement insulaire (GDI), Université de la Polynésie française (UPF)

*Les réflexions autour du statut de l'animal : l'exemple de la Nouvelle-Calédonie*

**Claire JOACHIM**, Maître de conférences en droit public à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) - *en visio*

14h10 - 14h40      **Questions et pause**

14h40 - 16h10      **La loi et les litiges**

*Les lois de Pays relatives au bien-être animal*

**Romain CHANCELIER**, Conseiller technique, ministère de l'agriculture, des ressources marines, de l'environnement, en charge de l'alimentation, de la recherche et de la cause animale de la Polynésie française

**Karine BONATTO**, Chargée de mission responsable de la cellule « bien-être animal » à la Direction de l'environnement de la Polynésie française (DIREN)

*Les contentieux autour de l'animal*

**Noëllanie TEPEA**, Juriste à la Direction de l'environnement de la Polynésie française (DIREN)

**Matairii MAIRE**, Directeur du Syndicat intercommunal pour la gestion de la fourrière animale à Punaauia (SIGFA)

16h10 - 16h30      **Questions et clôture de la journée**

# Traitement juridique : enjeux humains

L'incidence sur les personnes des préjudices aux ou par les animaux domestiques

7h30-8h00 Café de bienvenue et émargement

08h00 - 08h15 Accueil des participants et propos introductifs

Yves PIRIOU, Bâtonnier du Barreau de Papeete

## Session 1 - L'animal victime et les violences intrafamiliales

*La maltraitance animale considérée comme un révélateur ou une composante des violences au sein du foyer, et sa prise en compte par l'institution judiciaire*

08h15 - 09h40 **La spécialisation judiciaire**

*Table ronde dirigée par Frédéric BENET-CHAMBELLAN, Procureur général près la Cour d'appel de Papeete, ou son représentant*

Franck RASTOUL, Procureur général près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence - *en visio*

Dominique ELISABETH, Chef d'escadron- Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et la santé publique (OCLAES), Division nationale de lutte contre la maltraitance animale (DNLMA) - *en visio* et Alexandre STRAZZERA, Officier de police judiciaire affecté au Département de l'OCLAES en Polynésie française

Arielle MOREAU, Avocate en droit des animaux au Barreau de La Rochelle

09h40 - 10h10 **Questions et pause**

10h10 - 12h00 **Le concept juridique d'unité de violences**

*Table ronde dirigée par Gwenola JOLY-COZ, Première présidente de la Cour d'appel de Papeete*

Lucile HERVOUET, Sociologue à la Maison des sciences de l'homme du Pacifique (MSP) et Wendy OTOMIMI, Responsable du Pôle aide aux victimes – Te Rama Ora - de l'Association polyvalente d'actions judiciaires de Polynésie française (APAJP-PF)

Jean-Marc BEN KEMOUN, Pédiopsychiatre, expert près la Cour d'appel de Versailles - *visio*

Estelle PRIETZ, Vétérinaire, responsable de la commission "protection et bien-être animal" du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires de France (CNOVF) et Agnès BORIE, Collaboratrice du sénateur Arnaud BAZIN

Arnaud BAZIN, Sénateur du Val d'Oise - *interview enregistrée*

12h00 - 13h45 **Questions et cocktail déjeunatoire**



## Session 2 - L'animal auteur et les responsabilités

Les actes dommageables commis par les animaux vus sous l'angle de la responsabilité des particuliers et des collectivités, et examen de leurs moyens d'action

**Présentation générale :** Vincent PERROT, Président du Conseil de l'Ordre des vétérinaires de Polynésie française (COVPF)

13h45 - 14h45

### ***Quelles obligations pour les particuliers détenteurs ?***

*La responsabilité civile*

Florence TESSIER, Vice-présidente au Tribunal de première instance de Papeete

*La responsabilité pénale*

Hélène GEIGER, Vice-procureure au Tribunal de première instance de Papeete

Estelle PRIETZ, Vétérinaire, responsable de la commission "protection et bien-être animal" du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires de France (CNOVF)

14h45 - 15h15

### ***Questions et pause***

15h15 - 16h15

### ***Quelles actions pour les collectivités ?***

*Table ronde dirigée par Florence Poirat, Professeure de droit public, Université de la Polynésie française (UPF)*

Michaël BOUMENDJEL, Premier conseiller au Tribunal administratif de la Polynésie française

Mickaël Poeaheiau FIDELE, Avocat au Barreau de Papeete

Matairii MAIRE, Directeur du Syndicat intercommunal pour la gestion de la fourrière animale à Punaauia (SIGFA)

16h15 - 16h45

### ***Échanges et clôture du colloque***